

AMSIL

Association des Médecins Spécialistes d'Indre et Loire

Convocation à l'assemblée générale

Mercredi 16 Octobre 2002 à 20h30
Grand Amphi de la Faculté de Médecine de TOURS



Chère amie, cher ami,

Vous trouverez au verso l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'AMSIL du 16 octobre 2002. Votre présence est essentielle. En effet plusieurs sujets d'importance sont à discuter.

- Quatre de nos confrères, tous pédiatres ont reçu une lettre de menace de la CPAM en raison des dépassements d'honoraires qu'ils pratiquent.
- Nos syndicats s'appêtent à signer une convention dont tout laisse à penser qu'elle exigera de chacun d'entre nous une signature individuelle. Ceci nous privera dans l'avenir de toute action solidaire, la responsabilité personnelle de chacun étant engagée par sa signature. Il est donc important de mettre au point un dispositif nous protégeant de ce type de mesure.
- Les dirigeants de l'AMSIL feront le point sur les actions menées au plan national et de nombreux autres sujets nécessitent une mise au point.

Nous vous rappelons que la CSMF et le SML ont donné des consignes de fermeture des cabinets le 16 octobre. De nombreuses fois, les membres de l'AMSIL se sont prononcés contre la grève des soins. Par solidarité nous vous enjoignons à fermer vos standards téléphoniques, même si vous continuez à assurer les rendez-vous non décommandés.

Les événements actuels exigent un engagement est une solidarité à toute épreuve. Nous vous invitons, si vous ne l'avez déjà fait à signer l'engagement que vous trouverez au verso, ceci d'autant plus que vous pratiquez des DE.

Vous espérant nombreux.

Le bureau de l'AMSIL

Ordre du jour

Assemblée générale du 16 Octobre 2002

1. L'AMSIL début octobre 2002 : adhérents, rapport comptable.
2. Résultats du sondage réalisé lors du mailing de juillet 2002.
3. Les menaces de la CPAM à l'encontre de quatre de nos confrères:
— la réponse de l'AMSIL.
— quelle attitude prévoir pour l'avenir.
4. La future convention médicale en cours de négociation :
— faut-il envisager, à l'image de nos confrères de l'Indre, de définir une convention entre l'AMSIL et chacun de ses adhérents, déléguant les pouvoirs de modification et de signature d'une éventuelle convention à l'association (et interdisant de ce fait toute signature individuelle)
5. Le point sur la coordination nationale des médecins spécialistes réunie le 12 octobre à Paris : plate-forme adoptée, définition d'une charte médecins - association locale ou nationale.
6. Questions diverses.

✂ Bulletin d'adhésion

99, Avenue Maginot
37100 TOURS

Télécopie : 02 47 49 15 34
Messagerie : amsil@libertysurf.fr

Le Docteur : _____

Nom

Spécialité

Adhère à l'AMSIL : Cotisation 30,50 € (200 F) Joindre le règlement par chèque libellé à l'ordre de L'AMSIL

Adresse

Cachet (Obligatoire)

Téléphone

Fax

Adresse e-mail

Signature

Date

1 2 3

Secteur d'activité

OUI NON

Télétransmission

✂ Bulletin d'engagement

99, Avenue Maginot
37100 TOURS

Télécopie : 02 47 49 15 34
Messagerie : amsil@libertysurf.fr

Le Docteur : _____

Nom

Spécialité

S'engage :

- A l'application d'une majoration d'honoraires sous forme d'un DE
- A soutenir tout confrère impliqué dans cette même démarche.
- A prévenir l'AMSIL au moindre problème rencontré, notamment avec les systèmes de protection sociale.

Signature

Date